

L'AVENIR ENSEMBLE

Bulletin d'information de la Communauté de Communes de la Région
MOLSHEIM-MUTZIG

Juin 2011

N°14



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA RÉGION
DE MOLSHEIM-MUTZIG

www.cc-molsheim-mutzig.fr

Communes membres

ALTORF
AVOLSHEIM
DACHSTEIN
DINSHEIM-
SUR-BRUCHE
DORLSHEIM
DUPPIGHEIM
DUTTLENHEIM
ERGERSHEIM
ERNOLSHEIM-SUR-
BRUCHE
GRESSWILLER
MOLSHEIM
MUTZIG
SOULTZ-LES-BAINS
WOLXHEIM

Editorial



Mesdames et Messieurs, Chers Concitoyens,

Excellent pour la santé et s'inscrivant dans une logique de développement durable, le développement de la pratique du vélo est l'une des priorités de notre Communauté de Communes depuis sa création.

Plusieurs kilomètres de pistes cyclables ont, d'ores et déjà, été réalisés donnant satisfaction à de nombreux usagers.

Dans ce numéro de l'Avenir Ensemble, nous vous présentons 3 dossiers qui vont rapidement être réalisés ainsi que le dossier de jalonnement de notre réseau de pistes cyclables.

Nous avons clairement conscience que beaucoup reste à faire. Nous savons aussi que chaque piste cyclable nouvelle, parce qu'elle permet une utilisation plus forte du vélo, souligne l'absence des équipements qui n'ont pas encore été réalisés.

C'est au fur et à mesure de nos moyens mais principalement en fonction des autorisations administratives et de la maîtrise foncière que nous avançons.

Notre objectif, et j'aimerais le rappeler ici, est d'équiper entièrement notre territoire pour que demain chacune et chacun puissent aller d'une Commune à l'autre en toute

sécurité sur un réseau de pistes cyclables, en site propre.

C'est en avançant pas à pas mais de manière déterminée, tant dans nos villes que nos villages, que nous arriverons à construire des équipements qui feront de notre territoire intercommunal, un lieu où nous trouverons encore plus, demain, des satisfactions de vivre ensemble.

Bien cordialement à vous,
Laurent FURST
Président de la Communauté de Communes



Compétences

Logement social

Schéma de
Cohérence
Territoriale

Dév. économique

Dév. touristique

Aménagement
des cours d'eau

Assainissement

Eau potable

Piscines

Pistes cyclables

Système
d'Information
Géographique

Relais d'Assistants Maternelles

Transport
à la demande

Sommaire

Les pistes cyclables réalisées en 2011 p. 2-3

La piscine couverte de Mutzig fête
ses 30 ans ! p. 4-5

- Le Transport à la demande p. 6
- Le Circuit des Sanctuaires

- Réhabilitation et agrandissement
des espaces verts de la piscine
de plein air de Molsheim p. 7
- Aménagement de la 3^{ème} passe à poissons

Les Brèves de la Communauté
de Communes p. 8

Cahier détachable :
Les petites chapelles rurales p. 9-10

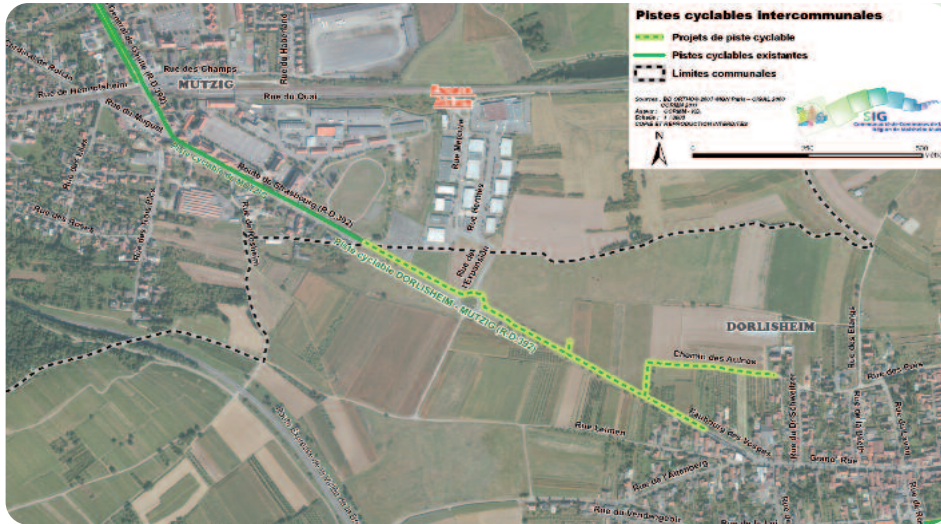


Les pistes cyclables réalisées en 2011

En matière de pistes cyclables, **les compétences** de la Communauté de Communes sont les suivantes :

- élaboration d'un schéma communautaire des itinéraires cyclables,
 - création, aménagement et entretien des liaisons cyclables inscrites au schéma communautaire des itinéraires cyclables.
- Dans ce cadre, 3 nouvelles pistes cyclables vont être créées cette année.

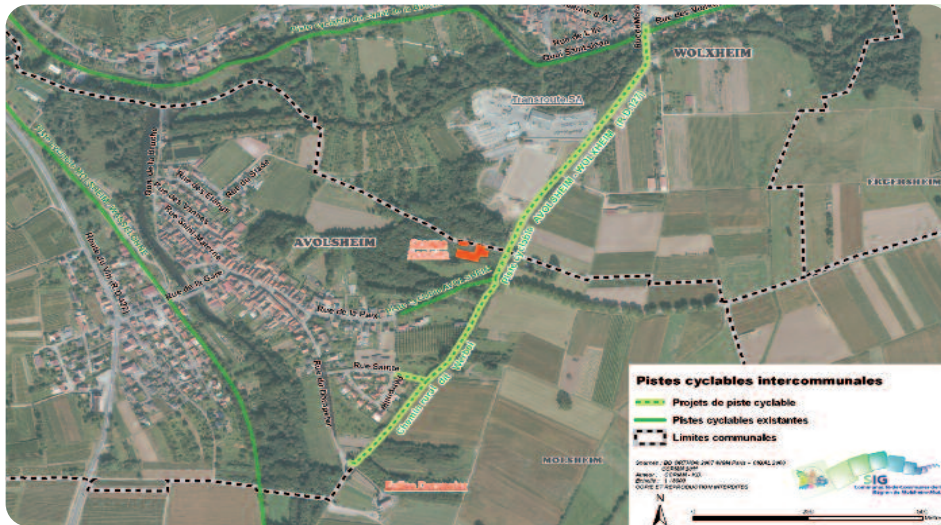
1. Liaison Dorlisheim—Mutzig via la zone d'activité "ATRIUM"



Les chiffres clés :

- **Longueur** : 1300 m
- **Début des travaux** : été 2011 (durée : 2 mois)
- **Coût de l'ouvrage** : env. 220 000 € HT
- Participation du **Conseil Général du Bas-Rhin** : 50 % du coût total

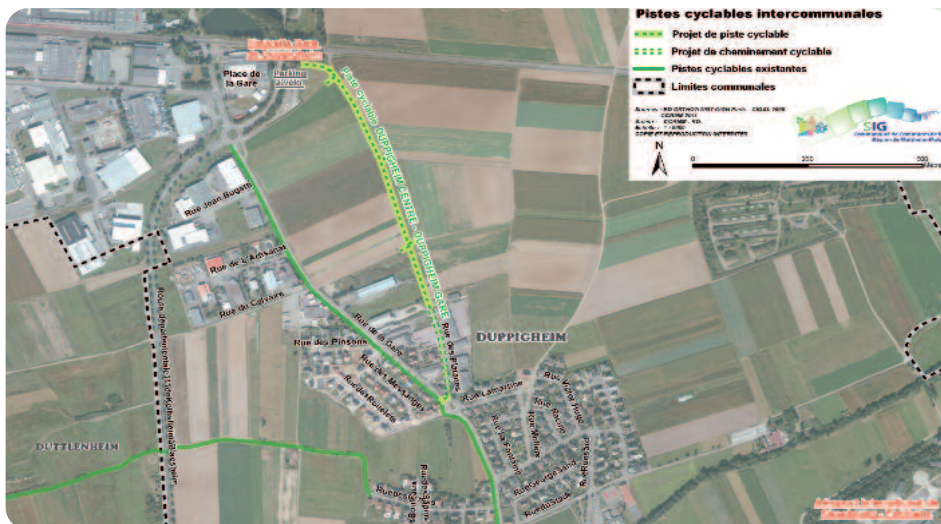
2. Liaison Wolxheim—Avolsheim (Dompeter) via le Groupe scolaire du Schlotten



Les chiffres clés :

- **Longueur** : 1150 m
- **Début des travaux** : été 2011 (durée : 2 mois)
- **Coût de l'ouvrage** : env. 260 000 € HT
- Participation du **Conseil Général du Bas-Rhin** : 20 % du coût total

1. Liaison Duppigheim (Centre) - Duppigheim (Gare)



Les chiffres clés :

- **Longueur** : 850 m
- **Début des travaux** : automne 2011 (durée : 1,5 mois)
- **Coût de l'ouvrage** : env. 170 000 € HT
- Participation du **Conseil Général du Bas-Rhin** : 12 % du coût total

L'objectif du jalonnement sur le territoire de la Communauté de Communes est de guider le cycliste sur le réseau cyclable communautaire avec un système de panneaux qui soit simple, uniforme et continu.

La mise en place de ce jalonnement s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur Cyclable qui recense tous les projets sur le territoire dans le domaine des pistes cyclables pour la période 2008-2014.

La Communauté de Communes souhaite, par le biais du jalonnement, valoriser les

aménagements cyclables existants et assurer la continuité des itinéraires cyclables. Ces aménagements répondront à la fois aux besoins des cyclistes "pendulaires" (déplacements domicile travail, professionnel, quotidien) et ceux des cyclistes de loisirs.

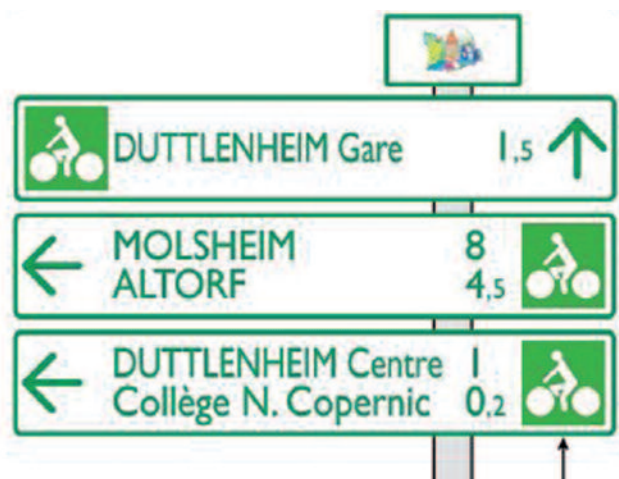
Concrètement, le jalonnement prendra la forme de panneaux directionnels portant la mention d'une commune, d'un équipement public ou d'un point touristique remarquable et, selon le cas, la distance séparant le cycliste de ce lieu. La mise en place est prévue courant du second semestre 2011.

Un certain nombre de points de jalonnement a été déterminé pour chacune des 14 communes du territoire.

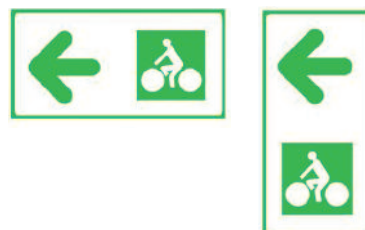
A titre d'exemple, voici les pôles qui seront jalonnés pour la commune de Duttlenheim :

- ZI Plaine de la Bruche
- Collège N. Copernic
- ZA "Activeum"
- Mairie.

EXEMPLE DE PANNEAU DE PRÉSIGNALISATION :



LA CONTINUITÉ DES ITINÉRAIRES EST ASSURÉE PAR DES PANNEAUX :



Vélo-Tour : 9^{ème} édition le Dimanche 25 Septembre 2011

Le 9^{ème} Vélo-Tour de la Communauté de Communes aura lieu le :

Dimanche 25 Septembre 2011

5 circuits balisés vous seront proposés depuis 4 points de départ différents pour un accès facile et sans voiture :

- Mutzig : A proximité du Dôme
- Molsheim : Etang du Zich
- Wolxheim : Place des Pierres
- Ernolsheim-sur-Bruche : Salle culturelle

Les inscriptions sont gratuites et se feront le jour même à partir de 8h30, depuis les 4 points de départ.

5 points de ravitaillement seront placés tout au long du parcours de 8h30 à 12h15 :

- Dorlisheim : Ferme Vogelgesang
- Avolsheim : Terrain de Basket
- Ergersheim : Salle polyvalente
- Duppigheim : Hall des Sports
- Altorf : Près de la Dîme

Une collation (knacks et 1 boisson) et un sac vélo isotherme seront offerts à tous les participants inscrits au Vélo-Tour !

Grande Tombola Gratuite !

A gagner : un vélo électrique pour les adultes et un VTT pour les enfants.



La piscine couverte de Mutzig fête ses



La piscine couverte de Mutzig fêtera ses 30 ans le **samedi 2 juillet 2011** de 10h à 22h. Au programme : aquagym, baptêmes de plongée, coloration de l'eau, tombola et bien d'autres surprises !

Entrée **GRATUITE**
pour tous le samedi
2 juillet !

Programme de la journée :

- **10h00** : Accueil du public – Petit déjeuner offert
- **10h30 - 11h30 et 14h00 - 16h00** : **Baptêmes de plongée** proposés par la section "Plongée" de l'entreprise Messier - Bugatti
- **10h45-11h30, 14h30-15h15 et 19h30-20h15** : **Aquagym au Petit Bassin**
Venez faire la fête avec les 5 Maîtres-Nageurs-Sauveteurs. Ils vous ont préparé un cours spécial "Anniversaire" et pleins d'autres surprises...

Tombola GRATUITE
et 1 cadeau offert à
tous les baigneurs !



- **11h30 - 12h00** :
 - Présentation de **ballets** par le club de natation synchronisée (CNS)
 - **Démonstrations de nages** par les compétiteurs de l'AC2M
 - Présentation des 3 disciplines du **triathlon** avec le TRIMOVAL
- **12h00** : Verre de l'amitié
- **A partir de 14h00** et tout au long de l'après-midi :
 - parcours subaquatique avec les **scooters sous-marin** (initiation gratuite)
Pensez aux palmes, masque et tuba !
 - Passage de diplômes pour les enfants par les Maîtres-Nageurs-Sauveteurs
- **20h15-21h30** : **Coloration de l'eau** des bassins en musique !
- **20h30** : Tirage au sort de la **Tombola**
- **21h30** : Evacuation des bassins – collation offerte



Et toute la journée :

- **Pont flottant dans le grand bassin**
- Structure gonflable dans le parc
- Possibilité de pratique libre dans le grand bassin
- Aménagement ludique et aquabike à disposition dans le petit bassin (en dehors des cours d'aquagym).

EXCLUSIF : à certains moments de la journée, l'eau du bassin se teintera de fushia, lavande ou encore bleu océan grâce à un procédé de coloration sans conséquence pour la santé et les maillots de bain.

Les activités proposées au sein de la piscine de Mutzig, tout au long de l'année :

Chaque année, la piscine de Mutzig, en partenariat avec les associations, développe ses services et diversifie son offre d'activités. Cet effort, au travers d'animations ludiques et sportives encadrées par les éducateurs diplômés d'état, est mené pour répondre aux attentes de tous les utilisateurs, du bébé au sénior.

Les pratiques suivantes sont proposées :

- Gym pour femmes enceintes encadrée par une sage-femme (03 88 95 01 67)
- Bébés-nageurs avec les LOUPI'EAU (06 86 01 61 39 ou www.loupieau.fr)
- Le jardin aquatique, l'Ecole de natation, compétition à l'AC2M (06 68 51 94 75 ou www.acmolsheimmutzig.fr)
- Natation synchronisée au CNS (06 24 33 24 25 ou voegel.chantal@wanadoo.fr)

- Nager, pédaler et courir : 3 disciplines et 2 enchaînements avec le TRIMOVAL (06 20 95 10 69 ou davstrong@hotmail.fr)
- Aquagym pour tout âge, en musique
- Aquabike (cours et location de vélo)
- Renforcement musculaire du dos
- Apprentissage et perfectionnement natation pour adultes
- Nage avec palmes
- Animations pour les enfants pendant les vacances scolaires
- Aquagym séniors



Et nouveau, à partir du 2 juillet : les SCOOTERS sous-marins !!!!

Cette nouvelle activité aquatique a pour objectif de permettre aux enfants et adolescents de développer leur concentration, l'esprit d'équipe et d'être plus à l'aise dans l'eau tout en s'amusant !

- Matériel nécessaire : palmes, masque et tuba.
- Location du scooter : 3 € pour 30 min.

Quels sont les coûts de fonctionnement des piscines ?

La Communauté de Communes assure la gestion des 3 piscines du territoire : la piscine couverte de Mutzig, la piscine couverte de Duppigheim et la piscine de plein-air de Molsheim (ouverte de juin à août). 21 personnes assurent, en permanence, le fonctionnement des piscines selon la répartition suivante : 10 Maîtres-Nageurs Sauveteurs, 6 agents d'accueil et d'entretien, 1 agent d'exploitation, 2 agents techniques et 2 responsables. De plus, 18 postes de saisonniers viennent renforcer l'équipe pendant la saison estivale.

Budget 2010

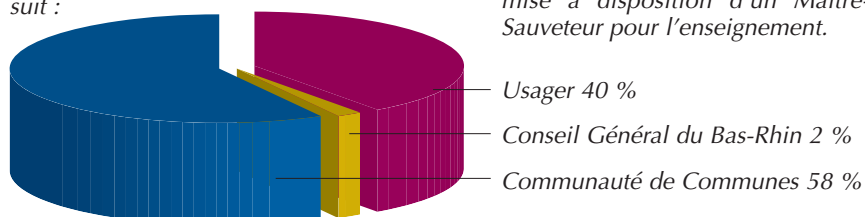
Recettes : 472 889 €

Les recettes proviennent des revenus engendrés par les entrées payées par les usagers, des animations réalisées au sein des piscines ainsi que des subventions obtenues.

Les recettes sont en hausse de 1,2 % par rapport à 2009.

Dépenses : 1 129 807 €

Les dépenses sont prises en charge comme suit :



Ainsi, la Communauté de Communes prend en charge plus de 55 % des dépenses liées au fonctionnement des 3 piscines du territoire. De plus, l'augmentation des recettes et la diminution des dépenses ont permis la réduction du déficit d'exploitation de 6 % par rapport à 2009.

A noter que la Communauté de Communes couvre les frais liés à l'activité "Piscine" pour les scolaires issus du territoire à savoir les entrées à la piscine, le bus scolaire et la mise à disposition d'un Maître-Nageur-Sauveteur pour l'enseignement.

Les 3 piscines totalisent 225 735 entrées sur l'année 2010 et 1411 cours ont été dispensés aux piscines couvertes de Mutzig et Duppigheim.



Les horaires d'été des piscines du territoire

Piscine couverte du Mutzig :

Horaires du 3 juillet au 4 septembre 2011

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : de 9h30 à 20h00

Mardi : de 9h30 à 21h00

Samedi : de 10h30 à 18h30

Dimanche : de 8h00 à 13h00

Mercredi 13 juillet : de 9h30 à 20h00

Jeudi 14 juillet : de 9h30 à 13h00

Lundi 15 août : de 9h30 à 13h00

Les bassins doivent être évacués 1/2 heure avant la fermeture.

Aquagym :

Lundi et Jeudi de 19h45 à 20h30

Aquabike :

Lundi et Mercredi de 19h45 à 20h30

Samedi de 9h30 à 10h15

Location Aquabike et scooters :

se renseigner à l'accueil de la piscine

Piscine couverte de Duppigheim :

Horaires du 3 juillet au 31 août 2011

Lundi fermée
Mardi, Jeudi : de 14h à 20h

Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 20h

Vendredi : de 14h à 21h

Samedi : de 14h à 18h

Dimanche : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mercredi 13 juillet : de 14h à 20h

Jeudi 14 juillet : de 14h à 18h

Lundi 15 août : fermée

Les bassins doivent être évacués 1/2 heure avant la fermeture.

Aquagym :

Samedi de 13h15 à 14h00

Piscine de plein-air de Molsheim :

Horaires du 2 au 30 juin et du 29 août au 4 sept 2011

Du Lundi au Vendredi : de 12h00 à 19h00

Samedi, Dimanche : de 10h00 à 19h30

Horaires du 1^{er} juillet au 28 août 2011

Du Lundi au Dimanche : de 10h00 à 19h30

Les bassins doivent être évacués 1/4 heure avant la fermeture



Actualités intercommunales

LE TRANSPORT À LA DEMANDE : NOUVEAU SERVICE PROPOSÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DEPUIS LE 16 MAI 2011 !

Pourquoi ce service ?

L'objectif de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG est de permettre aux personnes ne disposant pas de moyens de transports personnels (soit temporairement, soit à titre permanent) de se déplacer sur le territoire de la Communauté de Communes.

Pour qui ?

Le service est **ouvert à toute personne**, quels que soient l'âge et le motif du déplacement, à l'exclusion des trajets scolaires et professionnels ou des trajets pris en charge par un organisme social (la Sécurité Sociale ou le Pôle Emploi, par exemple).

Les personnes à mobilité réduite ont accès au transport à la demande dans les mêmes conditions.

Quels sont les horaires de fonctionnement ?

- les lundis, mardis, jeudis de 8h00 à 18h00
- les mercredis et vendredis de 8h00 à 21h00
- les samedis de 9h00 à 14h00

Quel est le tarif ?

Tarif unique de **3,50 €** le trajet :
un aller / retour = 7 €

➔ 30 € le carnet de 10 tickets

La différence entre le prix réel de la course et le prix que vous payez sera prise en charge par la Communauté de Communes.

Sur quel territoire ?

Pour tout déplacement à l'intérieur de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG.

Comment utiliser ce service ?

1 Appelez le :

N° AZUR 0 810 002 707

(prix d'un appel local)

2 Prenez rendez-vous, en précisant le lieu et l'heure désirés.

➔ **merci de réserver 24h à l'avance !**

3 A l'arrivée du véhicule, informez le chauffeur de votre destination, signez le titre de transport qui vous sera remis et réglez 3,50 €.

4 Puis laissez-vous conduire !



NOUVEAU CIRCUIT PÉDESTRE CRÉÉ PAR LE CLUB VOSGIEN SECTION MOLSHEIM-MUTZIG ET L'OFFICE DE TOURISME : "LE CIRCUIT DES SANCTUAIRES"

Cette balade permet de découvrir à l'aide d'un circuit balisé, les sanctuaires du territoire de Mutzig et environs.

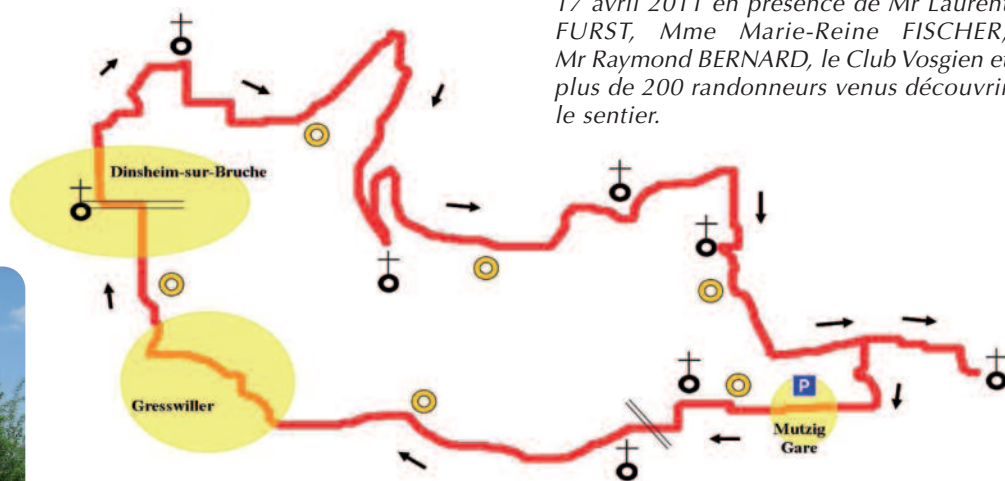
Le circuit débute et se termine au parking de la gare à Mutzig. Il dure environ 4h30 pour une distance de 14 km. L'itinéraire circulaire est balisé à l'aide d'anneaux jaunes, celui-ci est sans difficulté particulière.

Au cours de votre randonnée, vous aurez l'occasion de découvrir les monuments suivants :

- Chapelle Notre-Dame de Lorette
- Chapelle Notre-Dame des Sept Douleurs (Heilighiesel)
- Chapelle de la Vierge
- Schiebenberg (statue de la Vierge)
- Chapelle Saint-Wendelin
- Sentier des Roches
- Rocher Alphonse Mockers
- Chapelle de la Trinité
- Porte "Undertor"
- Chapelle Saint-Jacques



Le sentier a été inauguré le dimanche 17 avril 2011 en présence de Mr Laurent FURST, Mme Marie-Reine FISCHER, Mr Raymond BERNARD, le Club Vosgien et plus de 200 randonneurs venus découvrir le sentier.





RÉHABILITATION ET AGRANDISSEMENT DES ESPACES VERTS DE LA PISCINE DE PLEIN AIR DE MOLSHEIM

La piscine de plein-air de Molsheim disposera, pour la prochaine saison estivale, de nouveaux espaces verts pour toute la famille.

Dans le cadre d'un échange de terrains avec la Ville de Molsheim, les espaces verts de la piscine de plein-air se sont agrandis de plus de 36 ares, pris sur une partie de l'ancien terrain de foot de la ville.

Les travaux de réhabilitation et d'agrandissement ont été entrepris du mois de janvier au mois de mai 2011. La piscine est ainsi opérationnelle dès son ouverture au public au mois de juin.

Les travaux réalisés :

- Le grillage périphérique a été remplacé par des clôtures d'une hauteur de 2,20 m et une claustra servant de brise vue sur les cotés exposés aux voiries.
- Une vingtaine d'arbres ont été plantés sur la zone d'extension afin de produire des zones d'ombre.
- Un terrain de Beach volley a été créé aux dimensions réglementaires.
- Des tables, des bancs ainsi qu'un bac à sable pour enfants et un brumisateuseur collectif ont été installés.
- Un système d'arrosage automatique permettra d'entretenir les pelouses totalement restaurées.

Nouvel accès via la rue des Sports :
L'entrée à la piscine de plein air se fera désormais par la rue des Sports.

Les coûts :
Le coût total des travaux s'élève à 167 000 € TTC financés par la Communauté de Communes.



AMÉNAGEMENT DE LA 3^{ème} PASSE À POISSONS À WOLXHEIM

Le projet de création de passes à poissons de la Communauté de Communes s'est achevé en mars dernier, lors de la mise en service du 3^{ème} édifice à Wolxheim.

Une première passe à poissons a été installée à Molsheim en 2007, à hauteur du parcours de santé et une seconde à Mutzig en 2009, au droit de la prise d'eau du canal Couleau.

3 structures jalonnent le cours de la Bruche et permettent ainsi aux salmonidés (et autres poissons) de remonter le cours d'eau en contournant les obstacles jusqu'ici infranchissables pour eux.

Les aménagements

La passe à poissons de Wolxheim-Avolsheim prend la forme d'une rivière artificielle de contournement équipée de 18 seuils en enrochement d'une différence de hauteur de 20 cm. Un ouvrage spécifique a été créé pour assurer la continuité de l'ouvrage et pérenniser l'accès entre les 2 communes.



A noter que ce projet n'a pu voir le jour qu'avec la mise en place d'un bail emphytéotique de 99 ans avec le propriétaire du terrain aval.

Le budget

La Communauté de Communes a tenu le rôle de maître d'ouvrage, ces chantiers ayant été gérés et suivis par Mr Jean-Christophe RUEZ, responsable des aménagements. Les financements ont, quant à eux, été répartis entre 5 co-financiers selon la répartition suivante :



- 40 % : Conseil Général du Bas-Rhin
- 40 % : Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- 20 % : - Fédération du Bas-Rhin pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique
 - Association Saumon-Rhin
 - Comité de Gestion Piscicole du Bassin Bruche-Mossig.

Le coût total pour ce 3^{ème} ouvrage s'élève à 220 000 € HT.

L'entretien

La Fédération de Pêche du Bas-Rhin est chargée de l'entretien et la gestion de ces ouvrages. Des pêches électriques, pouvant servir d'indicateurs, permettront le comptage et le suivi des espèces.



Marathon du Vignoble d'Alsace

Le Marathon du Vignoble 2011 vous donne rendez-vous les **18 et 19 juin prochains**. Au programme de cette 7^{ème} édition : défis sportifs pour petits et grands mais aussi spécialités du terroir, bien-être, fête et convivialité !



Pour plus de renseignements concernant les programmes et les festivités, rendez-vous sur le site internet : www.marathon-alsace.com

Village de Loisirs : Ouverture cet automne

La partie "Loisirs" du Village de Loisirs ouvrira ses portes cet automne et proposera :

- un complexe cinématographique de 9 salles,
- un bowling (24 pistes),
- deux restaurants,
- un restaurant Quick,
- un Centre de Fitness,
- un bâtiment "Jeux pour enfants".

Office de Tourisme : Classement en 3*

L'Office de Tourisme Intercommunal de la Région de Molsheim-Mutzig est entré dans le cercle fermé des 8 structures d'Alsace classées 3 étoiles.



Bulletin d'information de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
2 route Ecospace B.P. 25174 - 67125 MOLSHEIM Cédex - Tél. 03.88.49.82.58 - Fax 03.88.49.38.14
Directeur de la Publication : M. Laurent FURST, Président
Comité de Rédaction : élus et personnel de la Communauté de Communes
Photos : CdC Région de MOLSHEIM-MUTZIG - Studio Pat
Mise en page et impression : Studio Pat DORLSHEIM
Dépôt légal : à parution

Cette distinction récompense une politique touristique intercommunale orientée vers la qualité de l'accueil et une multitude d'offres de services.

Plusieurs critères devaient être remplis, comme l'amplitude des heures d'ouverture, un personnel parlant plusieurs langues, une signalétique adaptée, un accès handicapés ...

Extension du périmètre de la Communauté de Communes de 14 à 18 Communes

La loi du 16 Décembre 2010 portant réforme des Collectivités Territoriales impose notamment l'achèvement de la carte intercommunale, et ce, au 1^{er} Juin 2013.

En clair, à cette date, toutes les communes de France devront être membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale ou EPCI (Communauté Urbaine ou Métropole, Communauté d'Agglomération ou Communauté de Communes).

Dans le Bas-Rhin, ce sont 8 Communes, dont 5 jouxtant notre territoire (HEILIGENBERG, NIEDERHASLACH, OBERHASLACH, STILL et URMATT), qui sont concernées.

Les Communes de HEILIGENBERG, NIEDERHASLACH, OBERHASLACH et STILL se sont positionnées pour adhérer à la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG. La Commune d'URMATT a, quant à elle, fait le choix de rejoindre la Communauté de Communes de la Haute-Bruche.

La Communauté de Communes va ainsi passer de 14 à 18 communes et de 33 351 à 38 946 habitants, et représenter la 3^{ème} intercommunalité du Bas-Rhin, devancée par la CUS et la Communauté de Communes de la Région de Haguenau.

Portes ouvertes du Relais des Assistantes Maternelles (R.A.M.)

Le R.A.M. vous ouvre ses portes le : **Samedi 25 juin 2011 de 9h à 13h** au siège de la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à Molsheim.

Au programme :

- Exposition photo
- Présentation de matériel de puériculture et de matériel éducatif
- Maquillage pour enfants
- Conteuse
- Eveil musical
- Ateliers d'éveil corporel



Développement Économique

Zone d'activités "ECOSPACE" : Implantation d'entreprises

2 nouvelles entreprises vont prochainement s'installer dans la partie artisanale de la zone d'activités "ECOSPACE". Il s'agit de la société I.T.L., spécialisée dans le négoce en éclairage et de la société ACKS, commercialisant des éléments de signalisation dans le domaine du transport.

Logement aidé : Réalisation d'une nouvelle opération à Molsheim

La Communauté de Communes vient de décider d'acquérir l'ensemble immobilier situé 7 et 9 rue de la Boucherie à Molsheim, en vue de sa réhabilitation et la création de 3 logements aidés, en partenariat avec le Foyer de la Basse-Bruche.



Recrutement

• **Un Responsable Système d'Information Géographique (S.I.G.) et Informatique**



Mr Kévin DABERT a intégré les services de la Communauté de Communes, le 2 novembre 2010. Il administre et développe le SIG par l'acquisition, la gestion et l'exploitation de données géographiques

et cartographiques pour une meilleure connaissance du territoire et gère le réseau informatique au sein de la Collectivité.

• **Une Chargée de Communication**

Mme Christine BECHT a intégré les services de la Communauté de Communes, le 15 mars 2011.



Elle participe à l'organisation du Marathon du Vignoble d'Alsace et gère l'ensemble des supports de communication de la Collectivité.

Pour en savoir plus, retrouvez toutes les rubriques de la Communauté de Communes sur : www.cc-molsheim-mutzig.fr

Redécouvrez la Région de Molsheim-Mutzig...

Les petites Chapelles rurales

Commune de MUTZIG

La Chapelle Saint-Wendelin



Située au Vorfelsburg, cette chapelle a été érigée par Adam de Landsberg en 1566. Elle était initialement dédiée à la Sainte-Vierge. Le vocable actuel de Saint-Wendelin s'est substitué à la Vierge aux XVIIe-XVIIIe siècles. Saint-Wendelin est le patron des animaux domestiques. La chapelle est ouverte le dimanche.

Située au Vorfelsburg, cette chapelle a été érigée par Adam de Landsberg en 1566. Elle était initialement dédiée à la Sainte-Vierge. Le vocable actuel de Saint-Wendelin s'est substitué à la Vierge aux XVIIe-XVIIIe siècles. Saint-Wendelin est le patron des animaux domestiques. La chapelle est ouverte le dimanche.

La Chapelle Saint-Jacques

Située dans la prolongation de la rue des Champs, le long de la voie ferrée, la chapelle St-Jacques s'élève à l'emplacement du village de Wege, détruit en 1444 par les Armagnacs. Elle fut construite par Jacques de Landsberg en 1626. La chapelle est fermée au public et n'est visible que de l'extérieur.



La Chapelle Notre Dame des sept Douleurs



La chapelle à pignon baroque, appelée également Heilighiesel, a été construite vers 1780 par un protestant luthérien paralytique qui retrouva l'usage de ses jambes suite à un pèlerinage. A l'origine, une niche renfermant une statuette de la Vierge douloureuse, dominait le site de Hermolsheim.

La Chapelle est visible à partir d'un sas.

La Chapelle Notre Dame de Lorette

L'évêque Gabriel Haug fit élever cette chapelle en 1666, adossée au chevet de l'église conventuelle des Récollets. Surmontant cette porte, on distingue les armoiries du fondateur et à l'intérieur sa pierre tombale orne la petite chapelle. Un circuit guidé des chapelles est organisé, tous les ans, le 15 août. C'est un domaine privé mais la chapelle est ouverte tous les jours.



La Chapelle de la Trinité

C'est la plus petite des cinq chapelles de Mutzig. Elle a été bâtie en 1740 par F. Antoni Graus en l'honneur de la Sainte Trinité.

Commune de WOLXHEIM

La Chapelle Saint-Denis

La construction actuelle date du XVIIe siècle mais elle est mentionnée dès 1342. Elle se situe au milieu du cimetière et se compose d'une nef et d'un chœur hexagonal. La chapelle abrite 2 tableaux peints par Mlle Carola Sorg (Marie-Antoinette Caroline Sorg (1833-1923) peintre alsacienne issue d'une famille profondément croyante).



La Chapelle Saint-Armuth



Reconstruite en 1738 après avoir été détruite à plusieurs reprises, la chapelle de la Sainte-Pauvreté (Saint Armuthskapelle) possède un petit habitat qui était destiné à l'ermite qui entretenait les lieux. L'intérieur n'est pas accessible car non restauré.

La Chapelle Sainte-Marie l'Auxiliatrice

Cette chapelle a été fondée grâce aux dons de Monsieur et Madame Charles Prost au XIXe siècle. Elle a la particularité de posséder un clocher en forme de champignon. Cette chapelle est située dans la rue principale de Wolxheim.



La Chapelle Saint-Amand



Cette chapelle est située dans le domaine du Sulzbad au milieu des arbres. Elle est dédiée à Saint-Amandus, qui signifie aimable.

Commune de SOULTZ-LES-BAINS

La Chapelle Rue du Fort

Cette chapelle rue du Fort abritait une « Vierge de Pitié » en bois polychrome du XVIIe siècle, remplacée depuis plus d'une dizaine d'années, par crainte de vol, par une statue de la Vierge. L'original de la « Vierge de Pitié » est exposé au Musée de la Chartreuse de Molsheim.



Alsace

Commune d'ERGERSHEIM

La Chapelle Saint-Michel



La chapelle dite de "Rimlen", datant du XIIe siècle, est le seul témoin du village disparu de Rimlenheim. Le hameau fut détruit par les Armagnacs. Une messe est célébrée tous les ans le 29 Septembre, jour de la Saint-Michel, à la mémoire des habitants du village disparu.

La Chapelle Notre Dame d'Altbronn

Située au Nord de la localité, en direction de Furdenheim et à l'emplacement du village disparu : Altbronn (village à la vieille fontaine), cette chapelle est toujours un lieu de pèlerinage.



Commune de DUTTLENHEIM

La Chapelle dédiée à la Vierge Marie



Au début du XIXe siècle, une famille du village donnait naissance à 3 enfants sourds et muets. Le père fit le serment d'ériger une chapelle si un enfant en bonne santé devait naître dans son foyer. Son voeu fut exaucé et c'est ainsi, qu'en l'an 1808, en guise de reconnaissance, M. Lorentz Wunderlich fit construire

la chapelle sur une de ses propriétés située au bord de la route principale. Il alla chercher lui-même les pierres en grès des Vosges nécessaires à la construction de la chapelle. Cette chapelle, située sur une propriété privée, est inaccessible aux visites.

Commune d'ALTORF

La Chapelle des "Demoiselles SALOMON"

Si la paroisse d'Altorf possède une petite chapelle en plein coeur du village, elle la doit à la générosité et à la foi de deux paroissiennes : les demoiselles Thérèse et Marguerite SALOMON. Ces deux soeurs avaient formé le projet de faire construire un oratoire public dans le jardin de leur propriété et de céder leurs biens à la paroisse. La chapelle fut construite en 1846, léguée à la paroisse en 1890, et restaurée deux fois en 1898 et en 1978.



Commune d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE

La Chapelle du Cimetière

Cette chapelle est située en haut du village, dans le cimetière, rue Principale. Elle fut construite en 1857 par Jean-Joseph et Salomé Raugel et a été renouvée en 2009 par la ville.



Commune d'AVOLSHEIM

La Chapelle Saint-Ulrich dite "Le Baptistère"

La chapelle d'Avolsheim (IXe siècle) constitue le plus ancien sanctuaire d'Alsace encore existant. Située au bord de l'ancienne voie Romaine du Piémont des Vosges, cette chapelle de plan centré, en forme de trèfle à 4 feuilles est couverte d'une coupole. Le clocher sera ajouté à l'époque Romane.



Eglise Saint-Pierre dite Dompeter



L'église Saint-Pierre dite Dompeter, ou plus simplement appelée le Dompeter (XIe-XIIe siècles) est une des plus anciennes églises d'Alsace, ses fondations datant du VIIIe siècle. Son

nom signifie "maison de Pierre - Domus Petri". Depuis 1933, elle a été confiée à la garde des Scouts et Guides de France d'Alsace. Le Dompeter est également le mémorial des Scouts de France d'Alsace tombés au cours de la seconde guerre mondiale. Devant l'Eglise du Dompeter se trouvait un tilleul pluriséculaire sous lequel St Materne aurait enseigné l'Evangile. Ce vieil arbre fut victime de la tempête de 1999, qui lui enleva la moitié de son feuillage, et en 2006, il tomba définitivement. Heureusement en décembre 2000 un nouveau tilleul, issu de l'ancien, a été planté par les enfants d'Avolsheim. Une stèle commémore cette renaissance.

Source Ste-Pétronille

A quelques pas de l'Eglise du Dompeter se trouve la source Ste Pétronille (fille spirituelle de St Pierre) qui était utilisée comme traitement des fièvres. Elle est protégée dans un édicule du XVIIIe siècle.



Commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE

La Chapelle Notre-Dame

Ce petit sanctuaire dédié à Notre-Dame était particulièrement fréquenté par les femmes enceintes et par les personnes atteintes de la teigne. Sans doute construite au XVIIe siècle, cette chapelle, dont l'origine de la construction reste mystérieuse, se trouve au bord de la route principale. Sa restauration en 1972 l'a rendue fonctionnelle et accueillante.



Commune de DUPPIGHEIM

La Chapelle Saint Vierge Marie

Cette chapelle aurait été construite par un certain M. LIBS en 1770. Une légende entoure cette construction : "Lors d'un déplacement avec son attelage de chevaux, ce dernier se serait emballé. Devant la frayeur causée, ce M. LIBS aurait fait le serment d'ériger, si l'attelage s'arrêtait sans encombre, une chapelle à l'emplacement où se terminerait cette course effrénée." Son voeu fut exaucé et la chapelle construite.

